

**XXVII^e CONCOURS INTERNATIONAL DE PIANO
CLARA HASKIL
17 – 25.08.2017 VEVEY**

rue du Conseil 31 / CP 234 / 1800 Vevey 1 / suisse
T +41 21 922 67 04 / F +41 21 721 13 67
info@clara-haskil.ch / www.clara-haskil.ch

DÉLAI D'INSCRIPTION : vendredi 28 avril 2017 à 23h00 TCU

LES PRIX CLARA HASKIL

1963_pas de prix
1965_Christoph Eschenbach [Allemagne]
1967_Dinorah Varsi [Uruguay]
1969_pas de prix
1971_pas de concours
1973_Richard Goode [Etats-Unis]
1975_Michel Dalberto [France]
1977_Evgeni Korolyov [URSS]
1979_Cynthia Raim [Etats-Unis]
1981_Konstanze Eickhorst [Allemagne]
1983_pas de prix
1985_Natasa Veljkovic [Yougoslavie]
1987_Hiroko Sakagami [Japon]
1989_Gustavo Romero [Etats-Unis]
1991_Steven Osborne [Ecosse]
1993_Till Fellner [Autriche]
1995_Mihaela Ursuleasa [Roumanie]
1997_Delphine Bardin [France]
1999_Finghin Collins [Irlande]
2001_Martin Helmchen [Allemagne]
2003_pas de prix
2005_Sunwook Kim [Corée du Sud]
2007_Hisako Kawamura [Japon]
2009_Adam Laloum [France]
2011_Cheng Zhang [Chine]
2013_Cristian Budu [Brésil]
2015_pas de prix

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE JURY

Christian Zacharias, président
Catherine d'Argoubet
Konstanze Eickhorst
Elza Kolodin
Anne Queffélec
Antonio Moral
Marc Pantillon

Le jury des éliminatoires est composé du président et de deux membres du jury ; il se réunit à huis clos en mai 2017.

DELAI D'INSCRIPTION

vendredi 28 avril 2017 à 23h00 TCU

(inscriptions exclusivement en ligne <https://app.getacceptd.com/clarahaskil>
dès le 15 juillet 2016)

TIRAGE AU SORT DE L'ORDRE DE PASSAGE DES CANDIDATS

Effectué à huis clos par notaire le :
Lundi 7 août 2017

DEROULEMENT DU CONCOURS

Théâtre de Vevey

QUARTS DE FINALE

17, 18, 19 & 20 août 2017

REPETITIONS DE MUSIQUE DE CHAMBRE

21 août 2017

REPETITIONS GENERALES MUSIQUE DE CHAMBRE ET

DEMI-FINALES

22, 23 août 2017

REPETITIONS AVEC ORCHESTRE

24 août 2017

REPETITION GENERALE ET

FINALE avec orchestre

25 août 2017

LE CONCOURS CLARA HASKIL

Le Concours a pour but de découvrir un jeune talent à même de représenter les valeurs du concours : musicalité, sensibilité, humilité, remise en question permanente, recherche perpétuelle de l'excellence, écoute des partenaires et respect du compositeur.

Ces valeurs sont inspirées de la vie et de la carrière de Clara Haskil, pianiste suisse d'origine roumaine, née en 1895 à Bucarest et décédée à Bruxelles en 1960.

Les premières éditions du concours se sont déroulées à Lucerne ; dès 1973, il se déroule à Vevey où Clara Haskil vécut de 1942 jusqu'à sa mort. Une rue de la ville porte son nom.

PROGRAMME DU CONCOURS

Le programme du concours reflète le vaste répertoire de Clara Haskil au travers d'un récital, d'une épreuve de musique de chambre et d'un concerto avec orchestre.

Tous les concerts du concours sont à suivre en direct ou en différé depuis le site du concours : www.clara-haskil.ch

PRIX CLARA HASKIL

Le Concours Clara Haskil ne décerne qu'un seul Prix Clara Haskil qui ne peut être partagé; le jury peut toutefois renoncer à attribuer le prix. Le lauréat recevra la somme de CHF 25'000. Les autres finalistes recevront chacun un montant de CHF 5'000.

La finale, avec orchestre, aura lieu le vendredi 25 août 2017 en collaboration avec le Septembre Musical Montreux-Vevey et sera retransmise par la Radio Télévision Suisse – Espace 2.

PRIX SPECIAUX

PRIX DU PUBLIC

Lors de la finale du Concours, l'ensemble du public aura la possibilité de voter pour le candidat de son choix. Le Prix du public sera décerné au candidat qui obtient le plus grand nombre de voix. En cas d'égalité, le prix sera partagé. Le montant du prix est de CHF 3'000.

PRIX MODERN TIMES

Inauguré en 2013, ce prix récompense la meilleure interprétation d'une œuvre spécialement commandée pour le concours. D'un montant de CHF 3'000.-, il sera attribué par le jury pour la meilleure exécution de l'œuvre lors de la finale. En 2017, la pièce sera composée par Nicolas Bacri.

PRIX COUP DE COEUR

Dans le cadre d'un projet académique avec les Universités de Genève et de Lausanne et la Haute Ecole de Musique de Genève, un jury d'étudiants est constitué, la Jeune Critique, dont l'une des tâches est d'attribuer un prix « Coup de Cœur » d'un montant de CHF 3'000.

ENGAGEMENTS

Le Concours s'efforce de mettre en place des partenariats avec différents organisateurs de concerts et orchestres afin de proposer des concerts au lauréat du Prix. De plus, le concours est prêt à aider le lauréat dans ses recherches en vue d'une collaboration avec une agence de concerts.

CONDITIONS D'ADMISSION

1. Le Concours est ouvert aux pianistes de toutes nationalités nés après le :
31 décembre 1989.
2. Inscriptions exclusivement en ligne sur le site
<https://app.getacceptd.com/clarahaskil>
3. Délai d'inscription :
Vendredi 28 avril 2017 23h TCU.
4. Les candidats retenus recevront une confirmation de participation ainsi que la partition de la pièce de Nicolas Bacri au plus tard le:
Lundi 15 mai 2017.
5. La finance d'inscription est de \$ 75.- non remboursables.

PIANOS

Les candidats sont assurés de disposer d'un piano de travail durant toute la période du Concours.

LOGEMENT

Un hébergement dans des familles d'accueil est garanti pour les candidats qui le demandent (logement en principe gratuit).

Le secrétariat du Concours peut également envoyer au candidat la liste des hôtels et pensions de la région (logement aux frais du candidat).

FRAIS DE VOYAGE

Les frais de voyage sont à la charge du candidat. Ceux-ci sont toutefois remboursés aux candidats retenus en demi-finales sur présentation de justificatifs et jusqu'à concurrence de CHF 1'000.

REGLEMENT DU CONCOURS

1. L'inscription se fait exclusivement en ligne via le site <https://app.getacceptd.com/clarahaskil>
2. Le Concours se réserve le droit d'écarter les candidatures qui ne sont pas au niveau souhaité.
3. En validant sa candidature, le candidat confirme son programme; aucune modification ne sera admise.
4. L'ordre de passage du candidat est fixé par tirage au sort et reste valable pour toutes les épreuves du Concours.
5. Le candidat doit se présenter au Théâtre de Vevey, le mercredi 16 août 2017 entre 9h00 et 16h00 pour l'inscription définitive ; un planning sera communiqué (essai du piano, inscription, réservation de pianos d'exercice).
6. L'exécution des reprises est laissée à l'appréciation du candidat dans le cadre des minutages exigés.
7. Toutes les œuvres doivent être interprétées de mémoire, sauf la pièce de Nicolas Bacri et les Quatuors avec piano de Mozart.
8. Pour toutes les épreuves, l'ordre d'exécution est au choix du candidat.
9. Toutes les épreuves sont publiques à partir des quarts de finales.
10. Le candidat cède ses droits d'interprète de manière illimitée sur ses prestations enregistrées pendant la durée du concours pour diffusion radio et web streaming.
11. Les décisions du jury sont sans appel.
12. Le gagnant du Concours est seul autorisé à porter le titre de « Prix Clara Haskil 2017 ».
13. Les finalistes pourront mentionner le titre de « Finaliste du 27^e Concours Clara Haskil 2017 ».
14. En cas de contestation, le texte français fait foi.

PROGRAMME DU CONCOURS 2017

ELIMINATOIRES

Enregistrement vidéo exclusivement

Le candidat constitue un programme comme suit :

- a) Deux Etudes de F. Chopin (à choix : Op. 10 : 1, 2, 4, 7, 8, 12 et/ou Op. 25 : 4, 6, 8, 10,11)
- b) une sonate en entier de W.A. Mozart (à choix : K. 310, 333, 457, 533, 576)

L'enregistrement doit être effectué en 2016 ou en 2017 ; des enregistrements plus anciens ne seront pas acceptés.

Le programme doit être enregistré sans montage. Chopin doit être enregistré sur deux fichiers différents et Mozart sur un ou plusieurs fichiers.

QUARTS DE FINALES

Vingt-quatre candidats retenus (maximum)

Le candidat compose un programme selon les règles suivantes :

1. Deux sonates de D. Scarlatti choisies parmi la liste suivante :
K. 13 en sol majeur, 24 en la majeur, 26 en la majeur, 29 en ré majeur, 44 en fa majeur, 96 en ré majeur, 113 en la majeur, 119 en ré majeur, 175 en la mineur, 299 en ré majeur, 366 en fa majeur, 386 en fa mineur, 427 en Sol majeur, 435 en ré majeur, 502 en Ut Majeur, 548 en Ut Majeur, 551 en si bémol majeur ;
2. Une sonate de J. Haydn en entier ;
3. À choix de F. Chopin : une Ballade, un Scherzo, la Fantaisie en fa mineur ou la Barcarolle
4. Gesänge der Frühe Op. 133 de Schumann

DEMI-FINALES

Six candidats retenus (maximum)

1. L'un des deux quatuors avec piano de W.A. Mozart (K. 478 ou K. 493) ;
2. Une sonate de Beethoven parmi la liste suivante : Op. 7, Op. 10 N°1, N°2, N°3, Op. 27 N°1, N°2, Op. 31 N° 1, N°2, N°3, Op. 81a, Op. 101, Op. 109, Op. 110, Op. 111 ;
3. Une pièce d'environ 10 minutes au choix du candidat (un ou plusieurs mouvements de sonates, pièces ou cycle sont acceptés)

FINALE AVEC ORCHESTRE

Trois candidats retenus (maximum)

1. Un des concertos suivants :
Mozart : K. 450, K. 451, K. 453, K. 456, K. 459, K. 466, K. 467, K. 482,
K. 488, K. 491, K. 503, K. 537, K. 595 ;
Schumann Op. 54
Chopin Op. 21
Beethoven (1, 2 ou 4)
2. Création de Nicolas Bacri d'environ 5 minutes.

Pour cette épreuve, le candidat bénéficiera de deux répétitions avec orchestre.

L'Orchestre de Chambre de Lausanne sera dirigé par Christian Zacharias, président du Jury.

Le Concours Clara Haskil est membre de la Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique depuis 1976